



Comment facturer des prestations réaliser et encaisser par un aut

Par **AEMPro**, le **30/09/2016** à **11:39**

Bonjour, rn rn Je souhaite savoir comment je facture a mon client: rn Je suis sous locataire d'une cabine de soin dans une salle de sport, les adhérents de la dite salle de sport peuvent réaliser des prestations dans ma cabine(que je réalise) et le montant de la prestation est décompter de leur abonnement. Quel type de facture je fait a la salle de sport pour récupérer le règlement de ces prestations. rn rn Je vous remercie par avance pour vos réponse. rn rn Cordialement

Par **morobar**, le **30/09/2016** à **15:42**

Bonjour, rn On a beau secouer notre boule de cristal, impossible de vous répondre. rn Seul un commerçant peut établir des factures, pas un particulier. rn Ensuite seul vous, pouvez savoir qui est redevable, la salle de sport, les adhérents, le locataire...

Par **AEMPro**, le **30/09/2016** à **21:45**

Bonsoir, désolé je ne suis pas très clair. je suis esthéticienne auto-entrepreneur, je réalise les prestations, et le montant de la prestation est perçu par la salle de sport. Dois-je faire une facture particulière a la salle de sport pour récupérer l'argent des prestations. rn rn Cordialement rn merci

Par **morobar**, le **01/10/2016** à **07:56**

A priori oui, mais il est étonnant que la question se pose aujourd'hui après le début des opérations.
Je suppose que la salle va garder une commission, il convient donc d'en débattre dès à présent.